

**RAPPORT MUNICIPAL D'ANALYSE  
DE LA CAPACITE ECONOMIQUE D'ENDETTEMENT  
ET CALCUL DU PLAFOND D'ENDETTEMENT  
POUR LA LEGISLATURE 2016-2021**

*« Qui contrôle le passé contrôle l'avenir »  
Aldous Huxley ; Le meilleur des mondes (1931)*

**MARGE D'AUTOFINANCEMENT ET SOLDES PRIMAIRES 2011 A 2015**

Nous pouvons constater que notre marge brute d'autofinancement se dessine en dent de scie, passant de CHF 1'692'191.- pour la meilleure année (2012) à CHF 474'865.- (2015). Ce dernier résultat résulte de l'extourne du rendement d'impôt suite à l'erreur du Canton en 2014. Une pondération entre les deux dernières années présenterait une marge d'autofinancement plus proche des CHF 1'000'000.- pour 2015.

Désignation	2011	2012	2013	2014	2015
+ Total des produits	10'114'766	8'485'029	8'359'945	9'207'890	8'469'547
./. Total des charges	10'061'524	8'366'339	8'246'381	8'998'180	8'771'579
<b>SOLDE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>53'242</b>	<b>118'690</b>	<b>113'564</b>	<b>209'710</b>	<b>-302'032</b>
./. Prélèvement sur les réserves (sans les domaines autofinancés)	1'242'770	403'448	175'905	42'098	87'421
+ Amortissements supplémentaires	1'231'700	403'448	175'905	15'853	437'463
+ Attributions aux réserves (sans les domaines autofinancés)	800'000	1'044'801	427'913	500'000	33'300
<b>SOLDE DE FONCTIONNEMENT EPURE (Marge nette d'auto.)</b>	<b>842'172</b>	<b>1'163'491</b>	<b>541'477</b>	<b>683'465</b>	<b>81'310</b>
+ Amortissements du patrimoine administratif	434'800	524'800	608'438	1'086'483	236'130
./. Prélèvement sur les réserves (domaines autofinancés)	0	0	0	49'041	654
+ Attributions aux réserves (domaines autofinancés)	0	3'900	0	0	158'079
<b>CASH FLOW DE FONCTIONNEMENT (Marge (brute) d'auto.)</b>	<b>1'276'972</b>	<b>1'692'191</b>	<b>1'149'915</b>	<b>1'720'907</b>	<b>474'865</b>

Désignation	2011	2012	2013	2014	2015
CASH FLOW DE FONCTIONNEMENT	1'276'972	1'692'191	1'149'915	1'720'907	474'865
+ Recettes d'investissements	3'461	288'704	57'878	82'190	1'082'647
./. Dépenses d'investissements	1'205'590	692'151	1'397'896	2'056'818	1'476'422
<b>SOLDE FINANCIER</b>	<b>74'843</b>	<b>1'288'744</b>	<b>-190'103</b>	<b>-253'721</b>	<b>81'090</b>
CASH FLOW DE FONCTIONNEMENT	1'276'972	1'692'191	1'149'915	1'720'907	474'865
+ Intérêts passifs	144'145	110'434	94'337	88'630	84'278
<b>SOLDE PRIMAIRE</b>	<b>1'421'117</b>	<b>1'802'625</b>	<b>1'244'252</b>	<b>1'809'537</b>	<b>559'143</b>

A cette marge d'autofinancement viennent s'ajouter les recettes et dépenses d'investissements effectuées durant ces périodes. Comme prévu, de belles dépenses d'investissement ont été effectuées en 2013, 2014 et 2015. Cette dernière année a été créditée d'importantes recettes (subventions), présentant un solde financier positif.

En ajoutant les intérêts passifs, en baisse durant ces cinq dernières années, nous obtenons le solde primaire. Ce résultat nous permet notamment de calculer notre capacité économique d'endettement. Celle-ci représente le niveau maximum d'endettement soutenable financièrement sur le long terme. La capacité d'endettement se calcule sur 30 ans, soit la durée maximale d'amortissement selon le Règlement de la comptabilité des communes.

Pour notre Commune, à fin 2015, nous pourrions tabler sur une moyenne des soldes primaires de CHF 1'367'000.- pour cette dernière législature. En évaluant le taux d'intérêts moyen sur 30 ans à 2.5% et une inflation nulle, la capacité d'endettement présenterait le chiffre purement théorique de CHF 29'327'000.-.

Il est donc nécessaire de travailler sur le futur en estimant au plus juste notre marge d'autofinancement et notre solde primaire.

« L'avenir ne se prévoit pas. Il se prépare. »  
Maurice Blondel

## MARGES D'AUTOFINANCEMENT ET SOLDES PRIMAIRES A COURT TERME

De nombreux investissements restent à amortir, notamment :

1. Le Centre Villageois, dont le solde au bilan se monte à CHF 2'283'460.- (fin 2015)
2. Le toit du Centre Villageois pour CHF 92'988.- (fin 2015)

Ces deux investissements présentent une charge d'amortissement comptable annuelle respectivement de CHF 207'140.- et de CHF 10'000.- en tenant compte de la durée maximale d'amortissement (30 ans)

A ceux-là viennent s'ajouter les récents investissements, soit

3. Réfection de la Grand-Rue, part Route, estimée à CHF 2'296'000.-
4. Réfection de la Grand-Rue, part Epuration, estimée à CHF 759'000.-
5. Réfection de la Grand-Rue, par Eau potable, estimée à CHF 557'000.-

Les amortissements annuels comptables se montent respectivement à CHF 207'140.-, CHF 25'280.- et CHF 18'580.-. En comptant également les travaux à la Ruelle du Chalet et la Route du Signal, les charges d'amortissements viennent affaiblir notre solde de fonctionnement.

Désignation	2016	2017	2018	2019
+ Total des produits	8'319'655	7'683'955	7'617'255	7'039'255
./. Total des charges	7'223'337	7'122'325	7'139'585	7'142'835
<b>SOLDE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1'096'318</b>	<b>561'630</b>	<b>477'670</b>	<b>-103'580</b>
+ Amortissements du patrimoine administratif	376'937	375'310	375'310	375'310
./. Prélèvement sur les réserves (domaines autofinancés)	175'000	175'000	175'000	175'000
<b>CASH FLOW DE FONCTIONNEMENT (Marge (brute) d'auto.)</b>	<b>1'298'255</b>	<b>761'940</b>	<b>677'980</b>	<b>96'730</b>
+ Intérêts passifs	32'205	35'705	39'205	43'405
<b>SOLDE PRIMAIRE</b>	<b>1'330'460</b>	<b>797'645</b>	<b>717'185</b>	<b>140'135</b>

Nous tablons également sur un ralentissement économique ainsi que les répercussions de la réforme fiscale (RIEIII) en 2019.

La marge d'autofinancement se situe en moyenne à CHF 708'726.-, soit une capacité économique d'endettement à CHF 15'200'000.-.

Ces prévisions ont été réalisées jusqu'à 2019, les paramètres actuels ne permettant pas de vision à plus long terme.

## REFLEXION ET RECOMMANDATION

Sachant que notre endettement est à ce jour de CHF 6'098'800.-, considérant que notre liquidité actuelle sert essentiellement à notre fond de roulement, il ne reste que le solde que l'on puisse considérer pour cette nouvelle législature, soit environ CHF 9'105'200.- (maximum de la capacité économique d'endettement). Il subsiste néanmoins la possibilité politique d'accroître la marge d'autofinancement, notamment par une augmentation du taux d'imposition ou par une diminution des charges.

En tenant compte de notre marge d'autofinancement projetée en relation avec notre plan d'investissement (voir page suivante), nous pouvons déterminer notre besoin en financement par année. Selon ce plan, notre dette à fin 2021 s'élèverait à CHF 11'224'755.-, hors cautionnement. Notre cautionnement se monte actuellement à CHF 1'552'986.- et pourrait être estimé à CHF 2'000'000.- pour l'année 2021. A noter également que les amortissements sur ces prochains investissements n'ont pas été intégrés à notre calcul.

En utilisant les modèles fournis par le canton, notre endettement ainsi que l'évolution de notre cautionnement, calculé sur la part maximum garantie par la commune à l'ASCOVABANO, se monte à CHF 14'457'923.-. Cela représente une quotité de dette brute de 211%.

Hormis une baisse dans les prévisions des recettes fiscales aux alentours de 2019, les impacts de la RIEIII ne sont encore pas connus et difficilement prévisibles. Selon les projections de l'UCV et du Canton, la perte fiscale équivaldrait à six points d'impôts. Gageons sur le fait que la facture sociale, elle, continue sur sa lancée ascendante et il se pourrait que nous dussions souffrir d'un manque de liquidité durant l'été 2019. En effet, les acomptes de la facture sociale 2019, année où les impacts de la RIEIII se feront sentir, seront basés sur les résultats 2017.

## CONCLUSION

**Il est donc prudent, afin de tenir notre plan d'investissement et de l'éventuel manque de liquidités durant l'été 2019, de pouvoir compter sur un plafond d'endettement de CHF 15'000'000.**

La Municipalité reste volontiers à disposition du Conseil communal et de la commission des finances pour tous renseignements complémentaires et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, ses salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

Le boursier

Raphaël Darbellay

Marc Michaud



## PLAN D'INVESTISSEMENT 2016-2021

	<i>prévisions</i> <b><u>2016</u></b>	<i>prévisions</i> <b><u>2017</u></b>	<i>prévisions</i> <b><u>2018</u></b>	<i>prévisions</i> <b><u>2019</u></b>	<i>prévisions</i> <b><u>2020</u></b>	<i>prévisions</i> <b><u>2021</u></b>	<b><u>TOTAL</u></b>
<b>Dépenses d'investissement</b>							
Refuge			250'000				250'000
Toiture Poyette		50'000	50'000				100'000
Réhabilitation Croix d'Or		1'000'000	1'000'000				2'000'000
STEP				1'000'000	1'000'000	1'000'000	3'000'000
Création carrefour Dentsply		600'000					600'000
Finalisation éclairage entrées Est et Ouest				70'000	70'000	70'000	210'000
Conduite chez Barrat - Le Creux		400'000	400'000	400'000			1'200'000
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>0</b>	<b>2'050'000</b>	<b>1'700'000</b>	<b>1'470'000</b>	<b>1'070'000</b>	<b>1'070'000</b>	<b>7'360'000</b>
<b>Recettes d'investissement</b>							
Subvention Energie Croix d'Or			30'000				30'000
Subvention ECA Conduite chez Barraz				200'000			200'000
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30'000</b>	<b>200'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>230'000</b>
<b>Dépense nette d'investissement (DIN)</b>	<b>760'000</b>	<b>2'050'000</b>	<b>1'670'000</b>	<b>1'270'000</b>	<b>1'070'000</b>	<b>1'070'000</b>	<b>7'130'000</b>
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>1'298'255</b>	<b>797'645</b>	<b>717'195</b>	<b>140'135</b>	<b>140'135</b>	<b>140'135</b>	<b>3'233'500</b>
<b>Besoins de financement</b>	<b>-538'255</b>	<b>1'252'355</b>	<b>952'805</b>	<b>1'129'865</b>	<b>929'865</b>	<b>929'865</b>	<b>4'656'500</b>
<b>Montant des emprunts (921+922)</b>	<b>6'030'000</b>	<b>7'282'355</b>	<b>8'235'160</b>	<b>9'365'025</b>	<b>10'294'890</b>	<b>11'224'755</b>	
<b>Type de financement</b>							
Dettes / emprunts		1'000'000	1'000'000	1'200'000	1'000'000	1'000'000	<b>5'200'000</b>
Trésorerie courante		1'050'000	670'000	70'000	70'000	70'000	<b>1'930'000</b>

*vérif DIN et Type de financement*

*vérif financement trésorerie et MAF*

OK

OK

OK

OK

OK

OK



